



PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE  
PROGRAMMATION 2022  
FICHE BILAN**

<b>Nom du porteur</b>	Ville : <b>CHENNEVIERES-SUR-MARNE</b> Association : <b>POINT ECOUTE MAISON DE L'ADOLESCENT</b>
<b>Adresse</b>	27 rue Albert Thomas 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
<b>Territoire du projet</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>PREVENTION DES CONDUITES A RISQUE – SOUTIEN A LA PARENTALITE A L'ADOLESCENCE</b>
<b>Pilier</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
<b>Dates auxquelles s'est déroulée l'action</b>	De janvier à décembre 2022
<b>Lieu(x) de réalisation de l'action</b> (structure, quartier...)	Quartier du Bois l'Abbé Chennevières : Centre municipal la Colline, collège Nicolas Boileau, locaux du Point Ecoute au Bois l'Abbé Champigny (l'Orée), dans les locaux de nos partenaires canavérois ou intervenant sur le quartier.
<b>Public effectivement touché</b> (Rappeler le public initialement visé)	<b>- Public initialement visé :</b> Les professionnels Les jeunes de 11 à 25 ans Les parents d'adolescents  <b>- Public effectivement touché :</b> Les professionnels Les jeunes de 11 à 25 ans Les parents d'adolescents  <b>- Nombre de personnes bénéficiaires :</b> 230 personnes, dont 70 personnes habitant Chennevières-sur-Marne, dont 160 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.

	<p><b>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</b></p> <table border="1" data-bbox="662 181 1449 479"> <thead> <tr> <th>Age</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-5 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>6-15 ans</td> <td>55</td> <td>66</td> <td><b>121</b></td> </tr> <tr> <td>16-17 ans</td> <td>9</td> <td>11</td> <td><b>20</b></td> </tr> <tr> <td>18-25 ans</td> <td>14</td> <td>26</td> <td><b>40</b></td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td>20</td> <td>29</td> <td><b>49</b></td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>98</b></td> <td><b>132</b></td> <td><b>230</b></td> </tr> </tbody> </table>	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans				6-15 ans	55	66	<b>121</b>	16-17 ans	9	11	<b>20</b>	18-25 ans	14	26	<b>40</b>	26-64 ans	20	29	<b>49</b>	65 ans et plus				<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>132</b>	<b>230</b>
Age	Hommes	Femmes	Total																														
0-5 ans																																	
6-15 ans	55	66	<b>121</b>																														
16-17 ans	9	11	<b>20</b>																														
18-25 ans	14	26	<b>40</b>																														
26-64 ans	20	29	<b>49</b>																														
65 ans et plus																																	
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>132</b>	<b>230</b>																														
<p><b>Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés</b></p>	<p><b>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</b></p> <p>Les objectifs ont été atteints.</p>																																
<p><b>Difficultés rencontrées</b></p>	<p>Aucune.</p>																																
<p><b>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</b></p>	<p>Oui nous avons rencontré lors de nos différentes actions Mr Jacques Driesh, Premier maire-adjoint en charge de la prévention de la délinquance et Mr Mickael Assous conseiller municipal délégué à la politique de la ville à plusieurs reprises.</p>																																
<p><b>Description précise de l'action et de sa mise en œuvre</b></p>	<p><b>Contexte / Cadre général :</b></p> <p>Le Point Ecoute / Maison de l'adolescent est implanté au cœur du Bois l'Abbé et est à disposition des habitants de tout le quartier. Notre local, l'Orée, propose un accueil individuel et familial autour des questions liées à l'adolescence. Peuvent y être abordées des problématiques comme les conflits parents-adolescents, le décrochage scolaire, les consommations de produits psychotropes, la radicalisation et de nombreuses autres problématiques liées au bien-être et à la santé globale des jeunes, comme l'égalité, la citoyenneté et les compétences psychosociales.</p> <p>Nous accueillons aussi des jeunes et ou jeunes adultes souhaitant simplement des rencontres relationnelles.</p> <p>Ces mêmes thèmes sont traités sous d'autres formes lors des actions collectives : avec les jeunes notamment en milieu scolaire, les parents dans les soirées-débats, les professionnels des autres structures en formation ou en groupes d'échanges de pratiques.</p> <p>Dans le cadre de notre inscription dans le réseau de lutte contre les violences intrafamiliales de Chennevières, nous accueillons les femmes victimes, sur des entretiens individuels ou en groupe.</p> <p>Notre expertise dans le domaine de l'adolescence ainsi que du psycho-traumatisme nous permet également de recevoir les adolescent(e)s victimes, témoins ou auteurs de violences et de travailler avec ces jeunes dans une optique de prévention.</p> <p>Cette année, nous allons reconduire nos 5 types de consultations, du généraliste au plus spécialiste sur des problématiques ciblées.</p>																																

En termes d'actions collectives, certaines sont reconduites et sont réinscrites dans la programmation 2023.

Enfin, nous proposons des actions nouvelles adaptées aux problématiques émergentes et aux évolutions des demandes de nos partenaires.

**Déroulement de l'action / étapes :**

Tous les jours : accueil individuel et familial des jeunes âgés de 11 à 25 ans et des parents dans notre local l'Orée au Bois l'Abbé, en lien avec notre siège situé dans le centre-ville de Champigny, autour de toutes les problématiques liées à cette tranche d'âges.

« Présence sociale » dans le quartier et dans les structures partenaires, à la rencontre des partenaires et des publics.

Participation à l'impromptu des professionnels sur des rencontres programmées par les structures accueillantes.

Dans le cadre de l'action en direction des jeunes « invisibles », nous allons régulièrement au domicile des jeunes, dans un travail de collaboration avec les parents, et de partenariat avec la Mission locale des Bords de Marne.

7 types de consultations et d'entretiens sont proposées :

- Généraliste, quelle que soit la problématique ;
- Les premières relations amoureuses (14-25 ans) ;
- Les psychotraumatismes ;
- Les addictions ;
- Les violences intrafamiliales.
- Le relationnel
- Suivi éducatif à court terme

Dans le cadre du réseau de lutte contre les violences intrafamiliales et les violences faites aux femmes, nous proposons des entretiens psychologiques de soutien aux femmes victimes et un groupe de parole de femmes victimes, Femme à part entière (FAPE), en partenariat avec l'association Femmes Relais médiatrices interculturelles de Champigny (FRMIC) à raison de 10 séances par an.

Nous intervenons aussi auprès d'adolescent(e)s victimes, témoins ou auteurs de violences. Nous offrons également des formations sur l'impact des violences sur les enfants à destination des professionnels et des bénévoles. Nous recevons aussi les adolescent(e)s victimes, témoins ou auteurs de violences.

*Actions collectives*

**Collège Nicolas Boileau**

En direction des jeunes :

- Action sur les addictions, le 09 juin 2022, en collaboration avec les professionnels municipaux de la Colline, autour

de notre outil ludique et pédagogique « les avatars » (prévention primaire), mené par notre psychologue Hervé Duparc, dans le cadre de la semaine de la laïcité et de la citoyenneté ou en dehors, en fonction du calendrier.

- Participation à la semaine de la laïcité et de la citoyenneté, les 22 avril et 09 juin 2022, en fonction de la programmation décidée par le collège et à laquelle nous participons au sein du CESC. Nous pouvons proposer plusieurs animations en fonction des besoins :
  - Jeu de débat « la Rivière du Doute »
  - Co-animation des débats autour de l'exposition « Moi, jeune citoyen »
- Atelier débat sur peu de séances seulement dans une classe de 4<sup>ème</sup> du collège Boileau, le 13 janvier 2022, dans une co-construction entre notre éducateur spécialisé et la professeure de français, documentaliste s'inspirant de notre action « les Debatles ». L'atelier a cessé en raison d'un mouvement des professeurs.
- Action autour du harcèlement avec ACP le 14 juin 2022.
- Présence dans le collège et participation régulière aux actions que propose le collège et durant toute l'année même au pied levé.
- 2 actions dans la durée de l'année scolaire mises en place en fonction des possibilités d'investissement de l'équipe pédagogique, condition nécessaire à leur organisation :
  - Une action avec les garçons autour de l'égalité filles-garçons, dans une optique d'évolution des mentalités, le 15 avril 2022.
  - Une action sur la problématique des jeux vidéo et des écrans, le 19 juin 2022, s'adressant à la fois aux jeunes, aux parents et aux professionnels, visant la prévention du risque d'envahissement et le développement de l'esprit critique sur les contenus, en se basant sur le lien entre vie virtuelle et vie réelle (et la réhabilitation de cette dernière), ainsi que sur l'exploitation et la transférabilité des compétences développées chez les jeunes par les usages du numérique.

En direction des parents :

- La reconduction de l'Heure des Parents au collège Boileau, permettant aux parents d'investir l'établissement 1 heure par semaine dans un esprit convivial pour engager le dialogue avec les professionnels et les associations du quartier n'a pas pu aboutir compte tenu du contexte sanitaire et des événements sombres qu'a vécu l'éducation nationale en particulier mais aussi la France dans son ensemble.
- Les temps forts des soirées-débats conviviales, réparties sur l'année. Ceux-ci, comme l'Heure des Parents, sont

animés ou co-animés par nos intervenants du Point Ecoute, en particulier les psychologues. Nous n'avons pu en proposer qu'une seule malheureusement le 16 juin 2022.

- L'action « jeux vidéo », le 10 mars 2022, inclut des temps de rencontre avec les parents avec plusieurs objectifs :
  - Les aider à évaluer une utilisation problématique
  - Maîtriser le respect des limites en obtenant l'adhésion de leur jeune aux règles d'utilisation
  - Gérer les rythmes de vie et le partage des temps de la journée
  - Savoir tirer profit des possibilités offertes par ces nouveaux outils pour mieux communiquer et permettre le dialogue avec leur jeune
- Dans le cadre des actions de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, que nous proposons à l'établissement, les parents sont associés aux actions en direction des élèves et des professionnels, et eux-mêmes formés aux connaissances, aux outils et aux bonnes pratiques.

#### **Hors milieu scolaire**

##### En direction des jeunes :

- A l'articulation entre l'individuel et le collectif, nous avons mis cette année en place un groupe à médiation de sophrologie pour les jeunes particulièrement anxieux, problématique qui a pris une forte ampleur au cours de la crise sanitaire. Ce groupe se tient dans nos locaux du Bois l'Abbé, l'Orée, et s'adresse, sur plusieurs sessions, à de petits groupes de jeunes qui y sont reçus.
- Nous poursuivons nos rencontres et suivis réguliers avec les jeunes de la Garantie Jeunes à la mission locale, sur les thèmes correspondant aux préoccupations qu'ils expriment.

##### En direction des parents :

- Le groupe de parole des parents du Point Ecoute, organisé une fois par mois et animé par la directrice-psychologue, permet l'échange, l'entraide, le partage des préoccupations mais aussi d'idées et de conseils mutuels, à côté du suivi individuel ou familial proposé à leurs jeunes et à eux-mêmes par les professionnels du Point Ecoute. Ce groupe est ouvert à tous les parents de notre territoire qui se sont adressés à un moment ou un autre à notre association pour une difficulté quelconque.
- Avec l'aide de l'infirmière de la Maison de l'adolescent, nous avons confectionné une plaquette autour de la santé des jeunes. Le thème décidé en partenariat avec les professionnels du Centre municipal la Colline de Chennevières est la santé (Alimentation, Sport, Bien-être et Sommeil) en 2022.

- Nous avons animé deux soirées débat avec les parents fréquentant le Centre municipal la Colline sur des thèmes qui touchent la jeunesse :
  - Les addictions en tous genres (soirée du 07 juin)
  - Les fréquentations (soirée du 22 avril)
- Le groupe de parole de femmes victimes de violence FAPE (Femmes à Part Entière) a poursuivi ses réunions en 2022, en collaboration avec l'association des Femmes Relais Médiatrices Interculturelles, dans le cadre du réseau de lutte contre les violences. Les dates des rencontres sont les 15 février, 15 mars, 04 avril, 12 avril, 24 mai, 07 juin, 14 juin, 05 juillet, 15 novembre et le 13 décembre 2022.
- Une collaboration est à envisager avec l'association canavéroise « Chaleur et Partage », pour mettre en place une action de soutien à la parentalité destinée à leurs publics.
- Nous collaborons, tout au long de l'année et comme tous les ans, avec nos partenaires du Centre municipal la Colline, selon des modalités et des formes d'actions que nous déterminons avec eux. Nous travaillons notamment au développement d'actions facilitant la participation des pères pour 2023.

**En direction des professionnels et des partenaires, scolaires et du quartier :**

- Les formations que nous mettons en place à la demande des équipes de toutes structures peut porter sur différents thèmes :
  - Les violences sexuelles
  - Les violences intrafamiliales et leur impact sur les enfants
  - La radicalisation
  - Le harcèlement, dans le cadre des actions coordonnées jeunes-parents-professionnels, le 10 juin 2022
  - La gestion des conflits et le travail avec les adolescents perturbateurs, en lien avec les professionnels médico-sociaux du collège (psychologue scolaire notamment), mise en place le 14 juin 2022
- Nous sommes également disponibles pour la mise en place d'échange de pratiques, en intra ou en interinstitutionnel, notamment sur les questions de violences intra-familiales, pour lesquelles notre équipe dispose d'une psychologue, Blandine Gautier, particulièrement formée sur ces questions.

Nous nous inscrivons dans le cadre des orientations du contrat de ville 2022 définies par la ville de Chennevières sur 3 priorités :

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La parentalité : toutes les actions individuelles et collectives à destination des parents citées ci-dessus. Notre association est la porte-parole des actions développées dans la ville au sein du réseau parentalité 94, animé par la Caisse des allocations familiales (CAF) au niveau départemental.</li> <li>- L'éducation à la citoyenneté : initiation au débat d'idée, égalité filles-garçons.</li> <li>- Prévention de la délinquance : consommation et trafic de produits psychotropes, radicalisation, violences sexistes et intrafamiliales, harcèlement, formation à la gestion des conflits, collaboration avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) et la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) pour l'accueil individuel.</li> </ul>
<p><b>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de consultants et caractéristiques sur les différentes problématiques</li> <li>- Nombre de participants canavérois aux actions collectives (jeunes et soirées débats parents) - 280 personnes</li> <li>- Nombre de nouvelles demandes individuelles canavéroises engendrées suite aux actions collectives - 22 nouvelles demandes</li> <li>- Nombre de rencontres partenariales sur les différentes formes d'actions - 36 rencontres</li> <li>- Nombre de séances de formation des professionnels, suites données par les professionnels, tant sur l'adresse de publics que sur la demande d'aide au montage d'actions ;</li> <li>- Nombre de séances mises en place dans les différentes actions collectives et bilan qualitatif (nombre et types de participants, points forts et points faibles de l'action) ;</li> <li>- Nombre de jeunes rencontrés chez les structures partenaires de Chennevières-sur-Marne - 130 jeunes</li> </ul>
<p><b>Financement de l'action</b></p>	<p><b>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</b></p> <p>Non aucune demande de participation financière n'a été demandée aux bénéficiaires.</p> <hr/> <p><b>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</b></p> <p>La gratuité</p> <hr/> <p><b>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</b></p> <p>15% (locations, entretiens et réparations, assurance, rémunérations intermédiaires et honoraires, services bancaires-autres, salaires et charges sociales).</p>

	<p><b>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</b></p> <p>Aucun écart n'est à constater.</p>
	<p><b>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Prorata sur véhicule</li><li>- Matériel informatique</li></ul>
	<p><b>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</b></p> <p>Aucune.</p>